

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES
Sociétés Alzheimer

Communiqué pour diffusion immédiate

**Livre blanc sur l'assurance autonomie :
Positionnement de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer**

Montréal, le 31 mai 2013 - La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) qui représente les 20 Sociétés Alzheimer régionales accueille prudemment le livre blanc sur l'assurance autonomie lancé hier par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Réjean Hébert.

Nous sommes d'avis que les objectifs de ce projet sont louables et visent à contribuer aux mieux-être de nos aînés qui désirent demeurer à domicile le plus longtemps possible, tout en décongestionnant les établissements de santé.

La FQSA et les 20 Sociétés Alzheimer situées sur le territoire québécois ont pour mission première **d'alléger les conséquences personnelles et sociales des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et d'aider les personnes atteintes et leurs proches**. C'est dans le respect de cette prérogative que nous souhaitons être reconnues comme un partenaire incontournable dans l'accompagnement des personnes aînées à domicile et qui vivent en contexte de la maladie d'Alzheimer.

Grâce à l'expertise de notre Mouvement, les 20 Sociétés Alzheimer dispensent de la formation et sont en mesure d'outiller les organismes de services, préposés et intervenants, dans leur approche auprès des personnes atteintes.

La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer souhaite participer à la réflexion et au comité de travail qui sera mis en place afin de ne pas perdre de vue cet important aspect de la prestation de services dans le maintien à domicile.

Nous suivrons donc avec le plus grand intérêt les travaux et les discussions qui viendront avec l'ouverture de la commission parlementaire à l'automne.

La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer est le porte-parole provincial des 20 Sociétés Alzheimer régionales du Québec qui offrent de nombreux services aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Elle représente, soutient et défend les droits des 125 000 Québécois atteints de ces maladies. De plus, la FQSA sensibilise le grand public aux conséquences de la maladie d'Alzheimer et contribue à la recherche sur ses causes, ses traitements et sa guérison.

-30-

Renseignements et demande d'entrevue :

Diane Roch
Directrice générale
Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer
Tel. : 514-894-7204
droch@alzheimervebec.ca
<http://www.alzheimervebec.ca>

Nouha Ben Gaied
Chargée de projets, Communication et collecte de fonds
Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer
Tel. : 514-660-9784
nouha.bengaied@alzheimervebec.ca
<http://www.alzheimervebec.ca>